



PLANNING DE RETOUR DES DOCUMENTS À la DEC*

Par mail au pôle accompagnement et fonctionnement des collèges
du service gestion administrative et financière des collèges

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
<p>Enquête DDF* (PCC* et données du collège) <u>Date de retour</u> fixée au 11 septembre</p> <p>Enquête PCC* <u>Date de retour</u> fixée au 18 octobre</p>		<p>RCT* Paiement du 2^{ème} acompte après réception du titre de recettes</p> <hr/> <p>Budget prévisionnel des collèges (version PDF Brut) <u>Date de retour</u> : 30 jours après la réception de la notification de la DDF*</p> <hr/> <p>Dossier complet lié à l'occupation des logements de fonction <u>Date de retour</u> fixée au 15 novembre</p>	<p>Tableau relatif à la compensation R'C* 1^{er} trimestre scolaire. <u>Date de retour</u> fixée au 31 décembre</p> <hr/> <p>Etat récapitulatif mensuel cumulé des repas servis aux différentes catégories d'élèves et de commensaux (dernière feuille de consommation journalière) <u>Date de retour</u> fixée au 31 décembre</p>	<p>PCC* Paiement du 1^{er} acompte (60%) après réception du titre de recette. Le solde de la PCC sera prélevé à partir du mois d'août.</p>	<p>RCT* Formulaire pour le calcul du solde RCT (paiement interviendra après réception du titre de recettes) <u>Date de retour</u> fixée mi février</p>	<p>Tableau relatif à la compensation R'C* 2^{ème} trimestre scolaire <u>Date de retour</u> fixée au 31 mars</p>		<p>RCT* Paiement du 1^{er} acompte après réception du titre de recettes. <u>Date de retour</u> fixée au 30 mai</p>	<p>Tableau relatif à la compensation R'C 3^{ème} trimestre scolaire <u>Date de retour</u> fixée au jour de la fin des cours</p>

* DDF : Dotation départementale de fonctionnement - DEC : Direction de l'Education et des Collèges - PCC : Participation aux charges communes – R'C : Rest'O Collège – RCT : Reversement à la collectivité territoriale

- **Elodie Gondel** : elodie.gondel@valdoise.fr - 01 34 25 39 21 en charge des collèges du bassin d'Enghien et des communes d'Auvers-sur-Oise, de Beaumont-sur-Oise, de Bernes-sur-Oise, de Marines et de L'Isle Adam.

- **Patricia Le Hir** : patricialehir@valdoise.fr - 01 34 25 30 79 en charge des collèges du bassin de Sarcelles et des communes de Goussainville, Marly-la-Ville et de Louvres

- **Marie Pariat** : marie.pariat@valdoise.fr (son numéro ne pourra être déterminé qu'à compter de son arrivée le 1er juin) : en charge des collèges du bassin d'Argenteuil et des communes d'Arnouville, de Fosses, de Garges-lès-Gonesse, et de Gonesse.

- **Emily Zawieja** : emily.zawieja@valdoise.fr 01 34 25 14 57 : en charge des collèges du bassin de Cergy et des communes de Méril, Méry-sur-Oise, Parmain, Persan, Pontoise et Saint-Ouen-l'Aumône.



PLANNING DE RETOUR DES DOCUMENTS AU DEPARTEMENT

(POLE ACCOMPAGNEMENT ET FONCTIONNEMENT DES COLLEGES
DU SERVICE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DES COLLEGES)

ANNEE SCOLAIRE 2024 2025 - DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES COLLEGES

Septembre 2023	Octobre 2023	Novembre 2023	Décembre 2023	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024
<p>Enquête sur la Participation aux Charges Communes (PCC) de demi-pension 2023/2024 (pour la DDF 2024)</p> <p><u>Date limite de remise au Département fixée au 15 septembre 2023</u></p> <p>Enquête DDF*</p> <p>Date de retour : 11 septembre</p> <p>Enquête PCC*</p> <p>Date de retour fixée au 18 octobre</p>		<p>Reversement à la Collectivité Territoriale (RCT)</p> <p>Paiement du 2^{ème} acompte 2023 calculé à partir des recettes de restauration prévues au budget 2023</p> <p><u>Budget prévisionnel des collèges (version PDF Brut)</u></p> <p><u>Date limite de transmission au Département : 35 jours après la réception de la notification de la DDF</u></p> <p>Formulaire d'état d'occupation des logements de fonction 2023-2024 (Documents à communiquer par mails et non via Dem'Act = actes non transmissibles)</p> <p><u>Date limite de remise au Département fixée au 15 novembre 2023</u></p>	<p>Tableau récapitulatif permettant de calculer le montant de la compensation financière Rest'O collège attribuée à l'établissement à chaque trimestre scolaire.</p> <p><u>Date limite de remise au Département fixée au 31 décembre 2023 (1er trimestre scolaire)</u></p> <p>Etat récapitulatif mensuel cumulé des repas servis aux différentes catégories d'élèves et de commensaux (dernière feuille de consommation journalière issue de Presto)</p> <p><u>Date limite de remise au Département fixée au 31 décembre 2023</u></p>		<p>Reversement à la Collectivité Territoriale (RCT)</p> <p><u>Date limite de remise du formulaire pour le calcul du solde du RCT 2023 au 9 février 2024</u></p>		<p><u>Date limite de remise au Département fixée au 31 mars 2024 (2^{ème} trimestre scolaire)</u></p>		<p>Date limite de remise au Département fixée au 6 juillet 2024 (3^{ème} trimestre scolaire)</p>

- **Elodie Gondel** : elodie.gondel@valdoise.fr - 01 34 25 39 21 en charge des collèges du bassin d'Enghien et des communes d'Auvers-sur-Oise, de Beaumont-sur-Oise, de Bernes-sur-Oise, de Marines et de L'Isle Adam.

- **Patricia Le Hir** : patricia.lehir@valdoise.fr - 01 34 25 30 79 en charge des collèges du bassin de Sarcelles et des communes de Goussainville, Marly-la-Ville et de Louvres

- **Marie Pariat** : marie.pariat@valdoise.fr (son numéro ne pourra être déterminé qu'à compter de son arrivée le 1er juin) : en charge des collèges du bassin d'Argenteuil et des communes d'Arnouville, de Fosses, de Garges-lès-Gonesse, et de Gonesse.

- **Emily Zawieja** : emily.zawieja@valdoise.fr 01 34 25 14 57 : en charge des collèges du bassin de Cergy et des communes de Mériel, Méry-sur-Oise, Parmain, Persan, Pontoise et Saint-Ouen-l'Aumône.